



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Police municipale

Question écrite n° 15239

Texte de la question

M Michel Fromet appelle l'attention de M le ministre de l'intérieur sur les souhaits exprimés par la Fédération nationale de la police municipale. Les agents de police municipale souhaiteraient en effet être associés par les pouvoirs publics à tout ce qui concerne l'organisation dans la perspective d'une réforme. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'il envisage de prendre à ce sujet.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'intérieur a chargé M Jean Clauzel, ancien préfet de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur, de poursuivre la réflexion engagée sur la réforme des polices municipales. Au terme de cette mission, des dispositions seront prises concernant les compétences, les missions et le statut des agents de police municipale. Le moment venu, les élus locaux et les organisations syndicales intéressées par cette réforme seront consultés.

Données clés

Auteur : [M. Fromet Michel](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15239

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juillet 1989, page 2995